

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

2 mars 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 2 mars 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche,
M^{mes} les conseillères Karen Godbout, Ginette Charrette,
Diana Bruneau et Valérie Rancourt

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2015-03-31 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

M. Albert Bruneau demande où en est rendu la vente des lots épars.

M. Claude Laroche explique que c'est un projet à long terme et que nous en sommes qu'au tout début. Présentement, nous sommes à la recherche des plans d'aménagement.

2015-03-32 Adoption du procès-verbal du 2 février 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-03-33 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 41 018.49 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2015-03-34 Comité de la famille

M^{me} Myriam Godbout désire mettre sur pied un comité de la famille. Ce projet a pour but d'organiser différentes activités familiales surtout pour la saison estivale, mais aussi durant l'année. Les activités que cette dernière aimerait réaliser sont cinéparc une fois par mois, soccer, baseball une fois par semaine, pique-nique, tournois hockey, sculptures de neige etc.

M^{me} Myriam Godbout demande la collaboration de la municipalité afin de trouver des commandites pour restaurer le terrain de baseball et de rafraîchir les petites cabanes.

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer M^{me} Myriam Godbout dans ses démarches.

2015-03-35 Vente de terrains de la rue Simon

ATTENDU QUE par la résolution 2014-10-168, la municipalité de Poularies a accepté de vendre trois parties du terrain 28A-P, du rang 7, canton Poularies, comme ceci :

- 160 pieds par 50 pieds à M^{me} Diane Bouchard;
- 130 pieds par 50 pieds à M^{me} Brigitte Morin;
- 110 pieds par 50 pieds à M^{me} Marjolaine Bellemare et à M. Joël Rivard.

ATTENDU QUE ces citoyens désirent en faire l’acquisition pour prolonger leurs terrains adjacents.

EN CONSÉQUENT il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’exiger de la part des propriétaires que la partie de terrain adjacente fasse partie intégrante de toute transaction impliquant leur demeure. De plus, cette exigence sera inscrite dans l’acte notarié.

2015-03-36 Appui aux Municipalités dévitalisées

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire M. Pierre Moreau a annoncé le 3 février dernier que le programme du Fonds de soutien aux territoires en difficulté ne serait pas reconduit et qui était en vigueur depuis 2009;

ATTENDU QUE six (6) municipalités d’Abitibi-Ouest sont considérées comme dévitalisées et bénéficiaient de ce programme, soit Normétal, Val St-Gilles, St-Lambert, Chazel, Roquemaure et Taschereau;

ATTENDU QUE la fin du programme est très inquiétante et menace le développement du territoire de l’Abitibi-Ouest dans son ensemble, particulièrement le secteur nord où quatre (4) des municipalités dévitalisées s’y trouvent;

ATTENDU QUE la réalité rurale ne peut être comparée à la réalité urbaine et être évaluée selon les mêmes critères puisqu’elles sont fondamentalement différentes;

ATTENDU QUE la recommandation du président du Conseil du patronat du Québec, M. Yves-Thomas Dorval, de mettre en place des mesures pour inciter la migration des municipalités rurales vers les grands centres est aberrante et démontre une profonde incompréhension de la ruralité;

ATTENDU QUE chaque municipalité, même très petite, possède une identité qui lui est propre, teintée par sa culture et son histoire et que ce fait devrait être perçu comme une force plutôt qu’une faiblesse;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé de Claude Laroche et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Poularies demande au ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire M. Pierre Moreau de faire d’une priorité le développement rural en considérant ses particularités et ses besoins par la création de nouveaux outils de levier social et économique et que cette résolution soit transmise : à M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, M. François Gendron, député d’Abitibi-Ouest et M. Luc Blanchette, ministre responsable de la région de l’Abitibi-Témiscamingue.

2015-03-37 Demande du Cercle des Fermières

Les Cercles de Fermières du Québec fêteront, en 2015, leur 100ième anniversaire. Pour souligner cet évènement historique, le Cercle de Poularies aimerait avoir l’autorisation d’installer un tricot graffiti dans la rampe de l’escalier extérieur menant à la salle du conseil municipal.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le Cercle de Fermières de Poularies à installer un tricot graffiti, cependant la municipalité ne se tient pas responsable si celui-ci se fait abimer de quelques façons que ce soit.

2015-03-38 Reconnaissances du bénévolat - Biblio

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l’unanimité des conseillers présents de payer la somme de 65 \$ au Réseau Biblio de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec afin de remettre un présent à M^{mes} Sophie Dallaire, Gisèle Labrecque et Pauline Bellemarre afin d’exprimer notre reconnaissance pour leurs années de bénévolat à la bibliothèque municipale.

2015-03-39 Avril est le Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE	le cancer est la première cause de mortalité au Québec;
CONSIDÉRANT QUE	la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;
CONSIDÉRANT QUE	grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
CONSIDÉRANT QUE	nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
CONSIDÉRANT QUE	près de la moitié de l’argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
CONSIDÉRANT QUE	les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l’aide offerte par la Société canadienne du cancer;
CONSIDÉRANT QUE	le mois d’avril est le Mois de la jonquille, et qu’il est porteur d’espoir et d’activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
CONSIDÉRANT QUE	la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;
EN CONSÉQUENCE	il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l’unanimité des conseillers présents de décréter que le mois d’avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le règlement 120, constitution d'un comité consultatif d'urbanisme. Un projet de règlement sera remis avant l'adoption.

2015-03-40 Encombrants

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité effectuera une cueillette des encombrants du 25 au 29 mai 2015 ainsi que du 21 au 25 septembre 2015.

Il est également proposé et résolu de procéder à l'engagement d'une personne pour aider à faire la cueillette des encombrants, le taux horaire sera entre 12 \$ et 14 \$ de l'heure.

2015-03-41 Participation financière 2015 à la Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest

Il est proposé Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la participation financière de la municipalité à la Corporation du transport public adapté. La contribution a été fixée à 5 008 \$, payable en trois versements égaux de 1 669.33 \$ dont le premier doit être effectué en janvier 2015 et les suivants en avril et septembre.

Période de questions

M. Réal Rancourt demande s'il y a du bûchage qui se fait dans le rang 6 Est, car le chemin menant à la rivière Lois est déneigé.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique que le chemin est déneigé car le camion de poubelle se vire à cet endroit.

M^{me} Myriam Godbout demande s'il serait possible de faire un toit au-dessus de la porte de côté à la Sporteck afin d'éviter que les enfants grimpent sur la bâtisse et aussi prévenir l'accumulation de glace dans la porte.

M. le maire, Pierre Godbout, va en discuter avec l'inspecteur municipal afin de savoir s'il serait possible de corriger la situation.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 26 mars 2015 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

2015-03-42 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.